

Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg

#Alèz



250F

250Mo

+100F

375Mo

*909*250#

1 jour



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0659 du 1er au 07 Juillet 2025 - Prix : 250 F CFA

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PAIX ENTRE LA RDC ET LE RWANDA :



L'EFFICACITÉ

D'UNE MÉDIATION

P.3

CONJUGUÉE DES ETATS-UNIS ET DU TOGO

**TOGO-POLITIQUE-
MANIFESTATIONS**

P.5

**LE CHAMPIONNAT DE
LA DÉSINFORMATION**



PRÊT SCOLAIRE
**LA RENTRÉE SCOLAIRE
SANS STRESS**
DISPONIBLE EN 24H



JUSQU'À 5 MOIS
DE SALAIRE
0%
1^{er} JUILLET AU
31 OCTOBRE 2025



EDITO

Soyons positifs dans nos actes et pensées

Nous devons certes nous critiquer dans nos manières d'agir et pour quoi pas de penser mais il est une chose que nous devons incorporer à notre aptitude au perfectionnement, c'est bien d'être positifs dans nos actes et pensées.

L'heure n'est plus à vouloir le mal de son prochain pour raison de leadership ou quoi que ce soit, même pour des raisons politiques. L'essentiel est que nos actions en elles-mêmes reflètent une grandeur d'esprit et de motivation d'une évolution significative.

Nous en avons les moyens et surtout les potentialités pour y arriver. Cependant avouons-le humblement, il nous manque seulement une réelle volonté de transformer nos faiblesses en forces et nos insuffisances en capacités évidentes. Ceci ne nous est pas sans pour autant impossible. Une petite dose de bonne volonté et une ferme décision de ne pas vouloir le mal à autrui nous y amènerait.

Et nous en sommes capables, journalistes, politiciens, hommes d'affaires, bref nous acteurs de cette société qui nous a vus naître, grandir et qui sûrement nous verra partir.

Changeons de comportements tout simplement.

Crédo TETTEH

POLITIQUE-MANIFESTATIONS :

NDH TOGO CONDAMNE LES VIOLENCES DE TOUTES PARTS

Dans un communiqué rendu public ce samedi 28 juin 2025, l'Association Nouveaux Droits de l'Homme (NDH TOGO) a condamné avec la plus grande fermeté les violences de toutes parts, notamment les atteintes à l'intégrité physique, les destructions de biens publics et privés, ainsi que les passages à tabac infligés à des manifestants ou à d'autres citoyens.

Ce communiqué de NDH TOGO relatif aux tragiques événements survenus lors des manifestations des 26, 27 et 28 juin 2025 traduit une profonde consternation.

" L'Association déplore également les propos haineux, diffamatoires, injurieux et les attaques personnelles, notamment à l'encontre des autorités publiques, des leaders politiques et de simples citoyens. Ces discours, largement relayés sur les réseaux sociaux, portent gravement atteinte à la cohésion sociale et nourrissent une dynamique de violence et de méfiance destructrice " a écrit le président de NDH TOGO, Me Bertin AMEGAH-ATSYON.

NDH TOGO a dénoncé dans son communiqué l'utilisation des fake news, des fausses images et vidéos par certains citoyens en vue de polluer l'atmosphère sociopolitique et hypothéquer ainsi le vivre ensemble. Elle a aussi rappelé " que le droit de manifester est garanti par la Constitution togolaise, mais doit s'exercer dans le strict respect des lois en vigueur, dans un esprit de responsabilité, de civisme et de non-violence ".

" ... En retour, les forces de l'ordre ont le devoir d'assurer la sécurité



té des personnes et des biens dans le respect des standards nationaux et internationaux relatifs à la gestion démocratique des foules, en évitant

tout usage excessif ou disproportionné de la force " précise le communiqué de NDH TOGO.

Dans son rôle d'organisation de défense des droits humains, l'association Nouveaux Droits de l'Homme (NDH TOGO) lance un appel pressant à la société civile, aux leaders d'opinion et aux citoyens à œuvrer pour la paix, la tolérance et le dialogue constructif ;

Elle réaffirme son attachement indéfectible aux valeurs de démocratie, de droits de l'homme et de justice sociale.

Crédo TETTEH

COMMUNIQUÉ OFFICIEL DE NDH TOGO

(Relatif aux tragiques événements survenus lors des manifestations des 26, 27 et 28 juin 2025)

L'Association Nouveaux Droits de l'Homme (NDH TOGO) suit avec une profonde consternation les tragiques événements survenus à l'occasion des manifestations ayant eu lieu les 26, 27 et 28 juin 2025 dans plusieurs localités du pays.

NDH TOGO condamne avec la plus grande fermeté les violences de toutes parts, notamment les atteintes à l'intégrité physique, les destructions de biens publics et privés, ainsi que les passages à tabac infligés à des manifestants ou à d'autres citoyens. Rien ne saurait justifier ces dérives inacceptables dans un État de droit.

L'Association déplore également les propos haineux, diffamatoires, injurieux et les attaques personnelles, notamment à l'encontre des autorités publiques, des leaders politiques et de simples citoyens. Ces discours, largement relayés sur les réseaux sociaux, portent gravement atteinte à la cohésion sociale et nourrissent une dynamique de violence et de méfiance destructrice.

NDH TOGO dénonce l'utilisation des fake news, des fausses images et vidéos par certains citoyens en vue de polluer l'atmosphère sociopolitique et hypothéquer ainsi le vivre ensemble.

NDH TOGO rappelle que le droit de manifester est garanti par la Constitution togolaise, mais doit s'exercer dans le strict respect des lois en vigueur, dans un esprit

de responsabilité, de civisme et de non-violence.

En retour, les forces de l'ordre ont le devoir d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des standards nationaux et internationaux relatifs à la gestion démocratique des foules, en évitant tout usage excessif ou disproportionné de la force.

Face à cette situation préoccupante, NDH TOGO : Appelle toutes les parties au calme, à la retenue et au respect mutuel ;

- Invite les autorités à diligenter une enquête indépendante et transparente sur les incidents graves signalés ;

- Lance un appel pressant à la société civile, aux leaders d'opinion et aux citoyens à œuvrer pour la paix, la tolérance et le dialogue constructif ;

- Réaffirme son attachement indéfectible aux valeurs de démocratie, de droits de l'homme et de justice sociale.

NDH TOGO reste mobilisée pour promouvoir un cadre apaisé et respectueux des droits fondamentaux de tous les citoyens togolais.

Fait à Lomé, le 28 juin 2025

Pour NDH TOGO,
Me Bertin AMEGAH-ATSYON
Président National

Rencontres BOA et les Femmes Entrepreneures du Togo- 3è édition :

BOA-Togo magnifie les Femmes d'Impact

Émotion, engagement et excellence, c'est le triptyque qui a obnubilé la 3è édition des Rencontres BOA et les Femmes Entrepreneures du Togo. Éclat et intensité étaient au rendez-vous de la 3eme édition des Rencontres BOA et les Femmes Entrepreneures du Togo à Lomé.

Pour une particularité, s'en était une avec Bank Of Africa - Togo, la banque engagée auprès des femmes, avec la remise officielle de distinctions honorifiques à des femmes toutes ordinaires dont les parcours, les

voix ou les initiatives impactent leur environnement socioprofessionnel et sont des sources sacrées d'inspiration, de motivation et symbolisent le salaire de l'abnégation au travail, de la foi en soi et en l'humanité.

Précisons que le thème de la 3eme édition des Rencontres BOA et les Femmes Entrepreneures du Togo était " Oser, Diriger, Réussir : Les Femmes au cœur de la transformation économique ".

L'édition de cette année fut une véritable célébration de la force, de l'audace et de la diversité des talents féminins togolais, autour d'une



conférence inaugurale de haut niveau, d'une keynote commerciale sur les opportunités de financement, et d'une annonce stratégique autour de la nouvelle dynamique de communication digitale de BOA-Togo.

Une vision affirmée de BOA-Togo

À travers ces distinctions, BOA-Togo affirme son engagement concret et durable en faveur de l'entrepreneuriat féminin, de l'innovation sociale et de l'inclusion économique. C'est une initiative qui s'inscrit dans une vision à long terme : celle de faire émerger et rayonner des rôles modèles, des femmes actrices de transformation, et de valoriser la diversité des parcours avec bienveillance et fierté.

Pour les Premiers responsables de BOA-Togo, la Banque restera aux côtés de ces femmes exceptionnelles, pour les accompagner à chaque étape, car leur réussite est aussi celle de notre société toute entière. Bref, un engagement noble de Bank Of Africa - Togo qui définit toujours et partout l'excellence.

Crédo TETTEH

LISTE DES DISTINCTIONS DE L'EDITION 2025

Femmes d'Exception 2025 : Mme Patience Afi ADJIVON et Mme Essi CODJIE, deux figures d'élégance professionnelle et de leadership exemplaire, incarnant l'excellence féminine au service de la société.

Initiatives d'Empreinte 2025 : Togolaises In Science, The Gathering. Des projets à forte valeur sociale et éducative, qui laissent une empreinte profonde dans les domaines des STEM, de l'inclusion et de la transmission.

Entrepreneures d'Impact 2025 : Mmse Delali DJESSIRA, Gretta LAWSON GALLUS et Nadia KARIMU-YESSOUFOU. Trois bâtisseuses aux parcours remarquables, entre textile, restauration,

consulting stratégique et création d'univers culturels.

Leader d'Opinion 2025 : **Honorine AKOLLOR** (Vase de Neige) et Epiphanie KOFFI-AGOWU (Gloriavi Smile). Des voix puissantes qui, au quotidien, influencent, éveillent les consciences et incarnent une parole féminine forte, libre et authentique.

Coup de Cœur BOA 2025 : Mme Adjo ATTIS-SOGBE. Peintre automobile de métier, pionnière dans un univers masculin, son histoire de résilience, de passion et de dignité a touché tous les cœurs. Ce trophée lui a été décerné comme un hommage sincère à l'invisible, au courage et à l'humilité *agissante*.



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Publication :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : Saint Louis

Tirage : 2.500 exemplaires

Logistique : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Signature d'un accord de paix entre la RDC et le Rwanda :

L'EFFICACITÉ D'UNE MÉDIATION CONJUGUÉE DES ETATS - UNIS ET DU TOGO

Une signature officielle d'accord de paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda est intervenue le vendredi dernier à la Maison Blanche (Washington), sous l'égide des États-Unis et du Togo, expression d'une médiation conjuguée.

Par Crédo TETTEH

Cet accord de paix met fin à plusieurs mois de tensions et d'affrontements sanglants dans l'est de la RDC.

" Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double ". Cette phrase motivante du philosophe et théologien anglais Isaac Newton traduit non seulement l'excellence des relations entre les États-Unis et le Togo mais surtout l'efficacité d'une médiation conjuguée des deux États dans les efforts de résolution de la crise dans l'Est de la RDC. Une crise qui oppose depuis des mois la RDC et le Rwanda.

Donald Trump et Faure Gnassingbé, médiateur désigné de



Les Présidents Faure Gnassingbé et

Donald Trump

l'Union Africaine ont agi efficacement dans la recherche de solutions à plusieurs mois de tensions et d'affrontements sanglants dans l'Est de la RDC. Ce que reconnaît Edmund Burke, un homme politique et philosophe irlandais, en affirmant : " On ne peut agir efficacement qu'en travaillant de concert".

Présent à cette importante cérémonie de signature de l'accord de paix à la Maison blanche, le ministre togolais des Affaires Étrangères, le Professeur Robert Dussey, s'est réjoui de l'accord au

nom du Médiateur désigné de l'Union Africaine (UA).

" Au nom du Président Faure Gnassingbé, je voudrais remercier le Président des États-Unis pour la signature de cet accord de paix entre la RDC et le Rwanda. Le Togo se tient à vos côtés pour contribuer à une paix durable dans la région des Grands Lacs ", a ainsi déclaré Robert Dussey.

La cérémonie de signature d'accord avait réuni autour du Secrétaire d'État américain Marco Rubio, les ministres des Affaires étrangères congolais, Thérèse

Kayikwamba Wagner et rwandais Olivier Nduhungirehe. Une opportunité pour le diplomate américain de relever l'importance historique du moment.

"Un moment important après trente ans de guerre", a-t-il relevé. Le président Trump a pour sa part souhaité qu' "Aujourd'hui, la violence et la destruction prennent fin et toute la région entame un nouveau chapitre d'espoir?" a-t-il déclaré.

Ce succès diplomatique réalisé par les États-Unis et le Togo donne essentiellement vie à la citation de Henry Ford : " Si tout le monde avance ensemble, le succès prend soin de lui-même ". Les États-Unis et le Togo ont travaillé ensemble pour aboutir à cet accord de paix entre la République Démocratique du Congo (RDC) de Félix Tshisekedi et le Rwanda de Paul Kagamé.

La réussite conjuguée de la médiation dans le conflit à l'Est de la RDC reflète une fois encore l'excellence des relations entre les

États-Unis et le Togo.

Pour rappel, que le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, a été officiellement désigné par l'Union africaine (UA) comme médiateur dans cette crise opposant en Avril dernier succédant ainsi au Président anglais João Lourenço.

Le choix porté par l'Union Africaine (UA) sur le Président du Conseil Faure E. Gnassingbé confirmait la reconnaissance continentale de l'expertise du chef de l'État togolais en matière de diplomatie préventive et de résolution de conflits, plus particulièrement dans la région ouest africaine où ses multiples actions dans moult processus de paix ont porté des fruits.

Et ce n'est pour rien que lors de la 67ème session des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO tenue à Lagos il y a quelques jours, l'engagement diplomatique de Faure Gnassingbé en faveur de la paix fut reconnu et salué à juste titre.

Politique-Manifestations-Tentative de déstabilisation des institutions :

Le Gouvernement annonce une procédure en flagrant délit contre toutes les personnes interpellées

Dans un communiqué rendu public ce dimanche soir (29 juin 2025), le Gouvernement a annoncé une procédure en flagrant délit contre toutes les personnes interpellées dans le cadre des manifestations illégales des 26, 27 et 28 juin 2025.

" ... À ce jour, plusieurs personnes ont été interpellées parmi lesquelles l'on dénombre des personnes de nationalité étrangères entrées illégalement sur le territoire togolais. Toutes les personnes interpellées font l'objet d'une procédure en flagrant délit, menée par les services de police judiciaire, sous l'autorité du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé, conformément à la législation en vigueur " a écrit le Gouvernement.

Depuis plusieurs semaines, des individus dont la grande majorité réside hors du territoire national ont entrepris, à travers les réseaux sociaux et certains médias, une campagne de désinformation et d'incitation à la haine, à la violence, à l'incivisme et à la désobéissance civile,



en violation flagrante des lois de la République togolaise. " ... Utilisant la manipulation, la diffusion de fausses informations et images, parfois générées par le recours à l'Intelligence Artificielle ou importées de contextes sans aucun rapport avec le Togo, ces personnes visent clairement à semer le trouble, à perturber la vie socioéconomique du pays et à déstabiliser les institutions établies " a poursuivi le communiqué.

Face à ces appels relayés et soutenus par quelques acteurs politiques et de la société civile, le peuple togolais a répondu avec calme et responsabilité, poursuivant ses activités quoti-

diennes sur l'ensemble du territoire national, dans un esprit de maturité et de paix. Il faut préciser que le 19 juin 2025, le Gouvernement a rappelé, à travers un communiqué officiel, les règles régissant l'organisation des réunions et manifestations pacifiques publiques sur le territoire togolais.

Malgré ce rappel, poursuit le communiqué du Gouvernement " certains auteurs de troubles ont exploité la vulnérabilité de quelques jeunes et individus mal intentionnés en les incitant à commettre des actes de vandalisme, de destruction des biens publics et privés, de violence contre les personnes et à se livrer à des troubles à l'ordre public,

notamment les 26, 27 et 28 juin 2025 dans certains quartiers de Lomé ". Avant d'informer l'opinion que grâce à l'intervention des forces de sécurité, avec le concours des autorités locales et des populations, ces agissements ont été rapidement contenus et la situation maîtrisée avec efficacité et professionnalisme.

Selon le Gouvernement, les instigateurs, donneurs d'ordre et auteurs des campagnes de désinformation, d'intoxication et de manipulation appelant ouvertement à la haine et à l'intolérance, à la violence, à l'affrontement et à la sédition, font déjà l'objet de poursuites judiciaires. A cet effet, " tous les canaux de coopération pénale internationale seront, à cet effet, utilisés en vue de leur traduction effective devant les juridictions compétentes " ajoute le Gouvernement.

A propos de la découverte et de repêchage de corps dans le 4ème lac

Concernant ce sujet, le communiqué du Gouvernement affirme que la découverte et le repêchage de corps dans le 4ème lac à Akodesséwa et dans la lagune à Bè, les 26 et 28 juin,

ont donné lieu à des tentatives de récupération malheureuses, démenties par les résultats des analyses médico-légales qui, aussitôt conduites, ont révélé que ces décès sont survenus par suite de noyade ".

Une occasion pour le Gouvernement d'exprimer sa compassion aux familles éploérées et rappelle à tous les riverains les règles de prudence à observer aux abords des étendues et cours d'eau, surtout en cette saison pluvieuse. Et de condamner avec fermeté les actes de déstabilisation et de violence tendant à porter des atteintes graves à la tranquillité et l'ordre publics, à propager la violence sous toutes ses formes et à remettre en cause l'ordre constitutionnel.

Se félicitant du professionnalisme des forces de sécurité et leur sens de responsabilité, le Gouvernement a tenu à remercier les populations qui, avec civisme, ont refusé de céder aux actes de provocations et ont contribué à préserver la paix et la sécurité des personnes et des biens publics et privés.

Crédo TETTEH

ZOZO

LA CCI-TOGO LANCE UN MAGAZINE DÉDIÉ AU SECTEUR PRIVÉ



La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) vient de lancer "Entrepreneurs Mag", un magazine dédié à la valorisation des acteurs du secteur privé. Le nouvel outil a été présenté le jeudi 26 juin à la faveur d'une cérémonie organisée à Lomé.

Pensé comme un outil stratégique d'information et de promotion, Entrepreneurs Mag s'adresse aux entrepreneurs, investisseurs, décideurs publics et partenaires au développement. Il met en lumière les initiatives, projets innovants, parcours inspirants et tendances qui façonnent l'économie. "Ce magazine n'est donc pas un simple support de communication. C'est un outil stratégique, pensé non seulement comme un pont entre les institutions, les entreprises et l'opinion publique, mais aussi comme une source d'inspiration pour la jeunesse, les femmes entrepreneurs, les start-up, et tous ceux qui font vivre notre économie au quotidien", a indiqué José Kwassi Symenouh, président de la CCI-Togo. Au menu de ce premier numéro : un focus sur la Plateforme Industrielle d'Adékitokopé (PIA), sur le Programme d'accompagnement et de valorisation des résultats de l'industrie togolaise (PAVRTT), une analyse des dix premiers mois d'activités de la CCI-Togo, ainsi qu'une présentation du projet PRODIGIT, consacré à la transformation digitale de l'économie togolaise.

Source : @Republiquetogolaise.com

EDUCATION : FIN DES RENCONTRES AFRICAINES POUR LES RESSOURCES EDUCATIVES A LOME



Les rideaux sont tombés jeudi 26 juin à Lomé sur la 2ème édition des Rencontres africaines pour les ressources éducatives (RARE). Les travaux, ouverts mardi, ont mobilisé quelque 200 participants, représentant des ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et acteurs professionnels de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, auteurs), issus de treize pays francophones d'Afrique subsaharienne. A l'issue des différentes sessions plénières et des panels axés sur des thématiques spécifiques, les acteurs ont relevé plusieurs défis et points saillants, et mis en lumière la nécessité de mieux coordonner et diffuser les ressources éducatives au profit des principales cibles. La structuration de la chaîne du livre de jeunesse, le rôle des festivals et salons du livre, le renforcement des bases de données documentaires, ou encore le développement continu des capacités des ministères a également été souligné.

"La 2e édition des Rencontres Africaines pour les Ressources Éducatives à Lomé a été un succès retentissant, consolidant le rôle du Togo comme acteur clé dans l'innovation éducative continentale. Au-delà des retombées immédiates en termes de visibilité, de renforcement des capacités et d'opportunités de partenariat, ces assises ont surtout affirmé la nécessité d'une transformation profonde et durable des systèmes éducatifs africains", a synthétisé Koffi Séna Agbozoh, le Directeur des Programmes et des innovations pédagogiques du ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, à l'issue des travaux.

Source : @Republiquetogolaise.com

ECONOMIE : 580,71 milliards de FCFA dépensés par l'Etat à fin Mars 2025

A fin mars 2025, le taux d'exécution des charges du budget général est de 24,31%, soit un montant de 580,71 milliards pour une prévision annuelle de 2 388,82 milliards. Rapporté à l'exécution de 2024, lesdites charges sont en hausse de 19,56 milliards, correspondant à un taux de progression de 3,49%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses de personnel, d'atténuation des recettes, en capital et des charges de trésorerie.

Dépenses ordinaires

Au 31 mars 2025, les dépenses sont globalement autorisées à 73,59%. Sur les grandes natures de dépenses, celles des dépenses en atténuation des recettes, d'acquisition a connu la plus forte exécution avec un taux d'exécution de 109,64%. Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 581,66 et 580,71 milliards pour une prévision de 2 388,82 milliards, soit des taux d'exécution respectifs de 24,49% de 24,31%.

Au titre de l'exercice 2025, un montant de 166,96 milliards est prévu pour le règlement des charges financières de la dette publique. Au 31 mars 2025, le montant ordonnancé à cet effet est de 46,71 milliards, soit un taux d'exécution de 27,98%. Comparé au montant ordonnancé de fin mars 2024, il est à relever une hausse de 4,90%, soit un montant de 2,18 milliards. A fin mars 2025, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 49,34 milliards, représentant 27,41% des prévisions annuelles fixées à 180 milliards. Comparées à l'exécution de



Le ministre Essowè Barcola

fin mars 2024 qui se chiffrait à 35,93 milliards, on note une hausse de 13,41 milliards, soit un taux de 37,32%.

Au terme du premier trimestre 2025, les dépenses de personnel sont ordonnancées à 83,22 milliards, soit un taux d'exécution de 23,40% des prévisions annuelles arrêtées à 355,66 milliards. Comparé à la même période de 2024, où cet ordonnancement s'établissait à 70,17 milliards, on note une augmentation de 13,05 milliards, soit un taux de variation de 18,60%.

On rappelle que les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements. Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et

les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes de personnel.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'acquisition de biens et de services au 31 mars 2025 est de 27,86 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 15,17% par rapport aux prévisions annuelles de 183,68 milliards. Comparé à l'exercice 2024, où le niveau desdites dépenses se situait à 49,90 milliards, il en résulte une diminution de 44,17%. Quant aux dépenses de transfert, elles sont ordonnancées à hauteur de 40,29 milliards pour une prévision de 220,72 milliards, soit un taux d'exécution de 18,25%. Comparé à l'exercice 2024, où le niveau desdites dépenses se situait à 74,15 milliards, il en résulte une diminution de 45,66%. Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que cel-

les-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes. L'ensemble des dépenses exécutées à fin mars 2025 s'élève à 83,37 milliards pour une prévision de 571,18 milliards, soit un taux d'exécution de 14,60%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 60,61 milliards, soit une hausse de 22,76 milliard équivalent à un taux de progression de 37,55%. Les décaissements sur ressources internes au 31 mars 2025, s'élèvent à 13,64 milliards contre une prévision de 230,86 milliards, soit un taux d'exécution de 5,91% (cf. annexe 7). Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes.

Les décaissements sur ressources extérieures au 31 mars 2025 se chiffrent à 69,73 milliards pour une prévision de 340,32 milliards, soit un taux d'exécution de 20,49% sur la base des informations disponibles. Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 20,06 milliards pour une prévision de 190,71 milliards, soit un taux d'exécution de 10,52%. Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 49,66 milliards pour une prévision de 149,61 milliards, soit un taux d'exécution de 33,19%.

BOA- RWANDA :

Le Togolais Serge ATIKOSSIE nommé Directeur Général

38 ans, le Togolais ATIKOSSIE Edoé Madjé Serge est nommé Directeur Général de Bank Of Africa (BOA) Rwanda. De Comptable à Directeur Pôle Finances, monsieur ATIKOSSIE gravit ainsi un palier important dans son ascension professionnelle. Ceci, au prix de sa loyauté, sa rigueur et de son engagement sans faille.

Regorgeant de qualités intrinsèques et personnelles de l'homme, la

nomination du Togolais, propulsé à la tête de BOA-Rwanda reflète la posture de vivier d'excellence et de référence reconnue à BOA-Togo au sein du Groupe BOA.

Diplômé d'institutions prestigieuses d'ici et d'ailleurs comme l'Université de Lomé, ISM Adonai, HEC Paris, HEC Montréal, ou encore Frankfurt School), M. ATIKOSSIE, après une décennie de loyaux services au sein du Groupe BOA, s'est forgé une expertise de haut

niveau en Finance d'entreprise, Gestion des risques et Finance durable. Incarnant ainsi une nouvelle génération de dirigeants africains, animés par la culture de l'excellence, l'éthique du travail bien fait, et enracinés dans les valeurs humaines du leadership.

La promotion de Monsieur ATIKOSSIE Edoé Madjé Serge est une belle reconnaissance de l'expertise togolaise forgée à BOA-Togo. Elle vient confirmer une évidence et une



M. Serge Atikossie, nouveau DG BOA Rwanda

tendance forte. L'expertise togolaise, par la rigueur et le travail bien fait, s'impose de plus en plus comme des références au sein du Groupe BOA, encline à la méritocratie. Ceci, en intégrant des postes de direction dans d'autres filiales ou au niveau des structures centrales.

Il sied également de préciser que la nomination de M. ATIKOSSIE Edoé Madjé Serge n'est pas la seule promotion faite au sein du groupe pour le compte du Togo en matière de ces jeunes employés qui émergent. Déjà en 2024, précédemment Responsable de l'Animation Commerciale, Fabrice KOKOU-ABI a été aussi promu au sein du Groupe où il pilote désormais le Développement commercial de quatre filiales africaines.

Comme quoi, aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années.

Crédo TETTEH

SANTÉ : 23.838.903 Fcfa dépensés pour la prise en charge du pied bot au Togo

Une réunion avec les partenaires sur la prise en charge du pied bot au Togo a été tenue ce vendredi 27 juin au Centre National d'Appareillage Orthopédique à Lomé dans le but de faire une évaluation du projet intitulé "programme de traitement du pied bot au Togo".

Lancé depuis 2021 par le programme des incapacités, traumatismes et la réadaptation, le projet "programme de traitement du pied bot au Togo" a fait du chemin et a beaucoup soulagé la population surtout vulnérable.

L'objectif de cette rencontre est de susciter une adhésion des partenaires au programme pied bot au Togo.

Au cours de cette rencontre, les informations sur la prise en charge du pied bot au Togo et les résultats de FY25 ont été partagés avec les partenaires.

Pour l'année FY25, ils sont 175 a



Photo de famille

être pris en charge sur 197 prévus entre le 1 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Le défi majeur est la faible enroutement de l'exercice FY25, faible capacité de participation au traitement, affectation du personnel formé sur la méthode de traitement dans certaines cliniques.

Le projet préconise la prise en charge chirurgicale des enfants âgés de

plus de deux (2 ans); l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication ; plaidoyer pour le maintien en poste des agents formés.

Selon le rapport financier de l'exercice FY25, 23 838 903 Cfa ont été dépensés pour la prise en charge des enfants de moins de 2 ans sur un budget FY25 de 24 042 681 Cfa.

Dodo ABALO

TOGO-POLITIQUE-MANIFESTATIONS : LE CHAMPIONNAT DE LA DESINFORMATION

Un championnat bien particulier s'est joué à Lomé et sur toute l'étendue du territoire togolais les 26, 27 et 28 Juin 2025, dans le cadre des manifestations illégales sponsorisées par des tiktokeurs de la diaspora avec le soutien de quelques politiciens de petit gabarit.

Pour atteindre leur objectif, tous les moyens, même les plus pervers, malsains et malveillants furent employés. L'essentiel étant d'ameuter et de faire peur au maximum aux populations afin que celles-ci les suivent de gré ou de force dans leurs manipulations et désinformations.

A la fin des trois jours des manifestations, les résultats n'ont pas été totalement atteints. Les Institutions de la République sont encore en place. Le Président du Conseil, Faure E. Gnassingbé n'a pas démissionné comme c'était promis dans les live tiktok. Au contraire, il recevait encore les audiences et travaillait dans l'intérêt de notre Togo, notre pays qui nous est tous très cher. Pour le bien de l'humanité.

La stratégie du grossissement de la pierre brute

Pour arriver à déverser les masses dans les rues et selon les vœux, dans toutes les villes de notre pays, les tiktokeurs ont usé de malices en grossissant à volonté la pierre brute, au lieu de la dégrossir si les intentions étaient nobles et belles. Cette stratégie avait consisté à tout noircir dans la gouvernance de Faure Gnassingbé, et au finish à exiger son départ du pouvoir. Pour y arriver, les vulgarités ont élu domicile dans les propos haineux et déshumanisants. A la limite de l'enfantillage et dans une

autre mesure de l'animosité prit carrément place. Ce qui n'est pas le propre du Togolais toujours bienveillant et non violent dans les gênes et chromosomes.

Des fakes news pour attiser

Pendant les trois jours de manifestations, ce fut le championnat de la désinformation à haute dose. Des images d'ailleurs furent publiées sur les réseaux sociaux et assimilées à tort au Togo à seule fin de révolter les esprits et de les pousser à l'irréparable. On dirait que l'objectif est de tout polluer pour jeter de l'opprobre sur le pays et bien évidemment sur les gouvernants. Pour y parvenir, il fallait provoquer au maximum les forces de sécurité et de l'ordre pour qu'elles tombent dans le panneau. Aubaine alors pour attribuer des images venues d'ailleurs au contexte togolais.

Un fait très surprenant fut le travail remarquable de Twitter (X) qui a traqué et sanctionné les manipulateurs. Dans ce registre, il faut rappeler la suppression du tweet(X) l'opposant Nathaniel Olympio, suite à la diffusion de fausses images sur le Togo. Ce qui est à considérer comme un message limpide à ceux et celles qui jouaient à dessein à la désinformation et donc recroquevillés derrière leurs téléphones portables.

Il faut préciser que le politicien Nathaniel Olympio avait publié un tweet avec la photo d'un jeune garçon ensanglanté qu'il présentait comme une victime des manifestations illégales du 26 juin au Togo, alors que l'image en question datait de 2017 au Nigéria.

En plus, le 27 juin 2025, deuxième jour des manifestations, la plate-



CO@Web
Centre d'Observation et d'Analyse du Web

forme Togocheck attirait l'attention de l'opinion nationale et internationale sur cette image d'une personne battue et dont le dos portait des traces énormes et ensanglantée. Selon Togocheck, cette image " n'a aucun rapport avec les manifestations du 26 juin 2025 au Togo. Elle avait déjà été publiée le 1er juin 2025 et attribuée à une scène survenue dans l'état de Cross River au Nigéria.

Dans le même domaine de définition, Togocheck a également rétabli la vérité et démontré l'ampleur des fakes news et de la désinformation en rétablissant l'information selon laquelle l'image diffusée faisant cas d'un jeune tabassé à Attiegou dans un quartier de Lomé par les militaires du régime RPT UNIR, n'avait en réalité aucun rapport non plus avec les événements du 26 juin 2025. L'image précisément sortie de son cadre avait été publiée le 16 juillet 2017 par le site d'information nigérian

The EagleOnline(Theeagleonline.com). Elle montrait un jeune éleveur de 12 ans, victime de Boko Haram à Muna Delti dans l'Etat de Borno.

En termes donc de stratégies employées pour animer les manifestations, les organisateurs ont eu recours à la désinformation. Des

images et vidéos tronquées et diffusées pour essayer de capitaliser les énergies perdues engagées.

Selon quelques spécialistes des réseaux sociaux, plus de 90 % des images et vidéos diffusées pour soutenir les manifestations et jeter de l'anathème même sur nos Forces de sécurité seraient manipulées à dessein. On parle à outrance de vieilles images de protestations dans d'autres pays africains, voire de précédentes manifestations n'ayant rien à voir avec les réalités annoncées et vendues.

Somme toute, beaucoup d'images à causer des crises cardiaques à un être humain ou à réveiller un eunuque ont été diffusées délibérément pendant les trois jours de manifestations dans le but d'intoxiquer l'opinion nationale pour les déverser dans les rues dans des actes inciviques et de " révolution " et celle internationale pour braquer tous les projecteurs sur le Togo et surtout ternir l'image du pays et de ses gouvernants actuels.

Comme quoi, " La création sert à masquer le réel bien plus qu'elle ne le change " selon le Poète et chansonnier québécois Georges Dor (Il neige amour..).

Crédo TETTEH

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE :

Un panier de soins bien garni

Depuis 2024, l'assurance maladie universelle (AMU) est entrée dans une phase décisive. Grâce à un panier de soins désormais bien défini, à une prise en charge majoritairement assurée par l'État et à un principe de solidarité entre assurés, la couverture maladie se démocratise au service de la justice sociale.

Jusqu'en 2023, seulement 8 % de la population togolaise, notamment les fonctionnaires et quelques corps constitués, bénéficiaient d'une couverture maladie. Depuis janvier 2024, le dispositif, géré conjointement par l'Institut national d'assurance maladie (Inam) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), s'est ouvert aux salariés du secteur privé, aux travailleurs indépendants et même aux acteurs de l'économie informelle et du monde agricole.

Cette avancée est rendue possible par l'application de la loi de 2021 qui rend l'AMU obligatoire, incitant les entreprises à déclarer leurs employés et à verser une part des cotisations sociales destinées à son financement. Ce mécanisme permet de réduire significativement la charge financière pesant sur chaque ménage en cas de besoin médical.

Que trouve-t-on dans ce panier

de soins ?

Le panier de soins de l'AMU regroupe un large éventail de prestations courantes et spécialisées, conçues pour répondre aux besoins prioritaires de la population togolaise. Il couvre les consultations de médecine générale et spécialisée, les hospitalisations, les actes médicaux et paramédicaux, les produits de santé essentiels, les examens biologiques et d'imagerie médicale, mais aussi les appareillages, prothèses et le transport des malades d'une structure à une autre.

Les soins liés à la maternité sont également pris en charge : prévention, suivi de grossesse, accouchement et post-partum. Une attention particulière est ainsi portée aux femmes enceintes et aux enfants, publics traditionnellement vulnérables en matière de santé publique.

En revanche, certaines prestations sont exclues du panier, telles que les soins de confort, la chirurgie esthétique, les produits pharmaceutiques non essentiels, les dépenses de santé à l'étranger sauf dispositions exceptionnelles, ou encore les actes réalisés dans des structures non conventionnées avec les gestionnaires de l'AMU.

Un mécanisme de tiers payant favorable aux plus démunis

Le fonctionnement du système



repose sur le principe du tiers payant. Concrètement, 80 % des frais médicaux sont pris en charge par l'État via la CNSS et seuls 20 % restent à la charge du patient. Cette part est réglée directement au moment de la consultation ou de l'achat des médicaments. Pour les personnes indigentes ou dans des situations particulières, des exonérations totales sont prévues, éliminant toute barrière financière.

Ce mode de fonctionnement vise à garantir un accès sans discrimination géographique, sociale ou économique aux soins essentiels. Il s'appuie sur une grille tarifaire nationale, applicable dans les formations sanitaires publiques conventionnées, permettant une maîtrise des coûts et une transparence pour les assurés.

Résultats palpables sur le terrain

6 mois après le lancement de l'AMU, en juillet 2024, on dénombrait déjà près de 800 000 bénéficiai-

res, preuve d'une adhésion massive et d'un engouement populaire. Lors d'une campagne foraine organisée à Kara la même année, 5 616 personnes ont reçu gratuitement des soins médicaux incluant consultations, dépistages et distribution de médicaments.

D'après les données officielles, ce sont désormais plus de 2,4 millions de personnes qui sont concernées par la couverture de l'AMU. Le gouvernement a mobilisé un budget considérable pour garantir la soutenabilité du dispositif, sans compter les appuis techniques et financiers reçus des partenaires internationaux.

L'AMU impacte la société dans son ensemble. Les dépenses de santé des ménages baissent. La fréquentation des centres de santé augmente. Les gens se consultent plus tôt, prennent moins de risques, écoutent mieux les conseils. Et dans un pays où la santé publique est une priorité, c'est un atout majeur.



Conformément à ses textes, le parti grand Union pour la République (Unir) a réuni le 26 juin dernier les candidats qu'il compte présenter à l'occasion des élections locales du 17 juillet prochain. Une rencontre d'envergure qui marque la mise en mission officielle de ces candidats.

Les Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, tous membre d'UNIR, représentants SEM le Président du Conseil, ont sensibilisé les militants et candidats sur les valeurs et principes devant guider leur campagne. Humilité, écoute, discipline, tels sont ces principes. Ils les ont tour à tour encouragés à rester à l'écoute des populations afin de partager avec elles les actions à mener pour le développement local.

Saisissant cette opportunité, le Secrétaire Exécutif du Parti, Atcholi Adlesso, a remercié le Président du Parti pour ses orientations dans le cadre de la tenue de la rencontre. Il a appelé chacun à rester vigilant et mobilisé, en particulier face aux manœuvres de déstabilisation de notre pays. Il a appelé à rester unis et forts ! Le moment fort de la rencontre s'est matérialisé par la remise du drapeau du parti à la représentante des candidats.

Unir démontre encore une fois qu'il est un parti bien organisé et structuré qui ne cesse de travailler pour le bénéfice du peuple.

Notons que le Parti Unir a des candidats dans toutes les circonscriptions électorales du pays.

Unir mise sur la formation de ses candidats

Dans la deuxième partie du grand séminaire du 26 juin 2025, les militants et candidats du grand parti Unir ont été formés sur plusieurs thématiques.

Il s'agit pour les formateurs et panelistes d'animer des communications sur les questions de préservation de la paix et de la sécurité, sur l'unité nationale et la concorde mais aussi sur les actions menées dans le domaine agricole.

Le but de ces formations est de permettre aux candidats de mieux s'imprégner des sujets clés avant d'aller sur le terrain. Ceci dans un esprit de partage en toute humilité avec les populations, car, il sera également nécessaire d'expliquer les défis qui restent à relever, ont relevé les panelistes.

Les candidats dans leurs interventions, ont fortement apprécié cet exercice qui démontre encore une fois, selon eux " que le Président du Conseil et président du Parti, Faure Essozimma Gnassingbé est très attentif à la qualité des interactions avec la population togolaise "

@macite.tg

BEPC : LES RÉSULTATS DISPONIBLES LE SAMEDI 28

JUIN



Quelques semaines après les épreuves écrites, la session 2025 du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) rendra son verdict le samedi 28 juin. En attendant la proclamation dans les différents centres d'écrit à partir de 9h, les résultats peuvent être consultés dès ce vendredi 27 juin, à partir de 18h, a annoncé le ministère des enseignements primaire et secondaire.

Ils seront en effet disponibles, soit par SMS au 8998, soit en ligne sur la plateforme de publication des résultats des examens nationaux. En rappel, 155.944 candidats ont participé cette année à cet examen qui ouvre les portes du lycée.

Source : @Republiquetogolaise.com

DROITS DE L'ENFANT :**L'engagement croissant des autorités**

Les autorités togolaises affichent une détermination en matière d'éducation. En témoigne l'augmentation des investissements dans le secteur. Une démarche visant à promouvoir les droits de l'enfant et à intégrer leurs besoins dans les politiques publiques.

Progrès et renforcement des engagements collectifs

L'État togolais consacre une part substantielle de son budget à l'éducation, se conformant ainsi aux normes internationales établies entre 15 % et 20 %. En effet, 16,29 % de ses dépenses budgétaires y sont allouées. Selon l'Unicef, cette budgétisation reflète une attention accrue portée aux droits de l'enfant, qui représentent près de 48 % de la population togolaise.

A l'occasion de la célébration de la journée de l'enfant africain le 16 Juin, Dr Erinna Corinne Dia, Représentante résidente de l'UNICEF, a félicité, au nom du système des Nations Unies, de l'UNICEF, le gouvernement du Togo pour toutes les avancées notables accomplies, pour assurer la promotion et la protection de l'enfance au niveau national. " En

mettant l'accent sur l'éducation, la formation, la santé maternelle et infantile, la protection des enfants vulnérables dans les différentes stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, le Togo a posé les bases d'une approche sans pression et la feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui vise entre autres un accès, universel à une éducation de qualité, une couverture de santé universelle, l'élargissement des filets sociaux et la protection des enfants contre toutes les formes de violences et d'exploitation " a-t-elle souligné.

D'après Mme Dia, le secteur de l'éducation, un droit fondamental de l'enfant, enregistre à ce jour une allocation de 16,29 % des dépenses budgétaires, en accord avec les accords internationaux qui recommandent 15 à 20% des dépenses publiques pour ce secteur. Ce qui, " indique une progression vers une programmation et budgétisation nationale plus équitable et sensible aux droits des enfants ".

Évolution des ressources publiques allouées à l'éducation

Depuis 2005, les ressources publiques dédiées à l'éducation

connaissent une croissance significative au Togo. Les financements s'élevaient alors à 25 milliards de francs CFA. 6 ans plus tard, en 2011, ce montant atteignait 73,4 milliards. Cette tendance haussière s'est poursuivie au fil des années. En 2019, une progression remarquable de 620 % par rapport à 2005 a été enregistrée, portant les ressources à 174 milliards de francs CFA. En 2023, les dépenses publiques dans le secteur éducatif ont encore augmenté pour s'élever à 207 milliards.

L'année suivante, en 2024, le gouvernement a porté cet effort à 213 milliards de francs dans le cadre de la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation (PSE), sur un budget prévisionnel de 239 milliards inscrit dans la loi de finances. Ce qui représente ainsi une hausse de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

Des efforts pour une éducation de qualité

Ces investissements croissants se sont traduits par des actions concrètes destinées à renforcer l'ensemble du système éducatif. Entre 2005 et 2019, le recrutement



Photo de famille

massif d'enseignants a été au cœur des priorités, entraînant une hausse globale de 48 % des effectifs du personnel éducatif.

Parallèlement, la revalorisation salariale est significative. La masse salariale des enseignants est passée de 51 à 163 milliards, soit une augmentation de 217 %. Sur le plan des infrastructures, plus de 20 000 salles de classe ont été construites dans le pays. Depuis 2020, les financements alloués à l'enseignement primaire et secondaire connaissent une croissance. Une somme de 123 milliards y était consacrée, et celle-ci a atteint 191 milliards en 2024. Cela représente une augmentation de 55 % en seulement 4 ans, traduisant l'engagement des autorités à renforcer l'accès et la qualité de l'enseignement de base.

Le Togo affiche ainsi une volonté claire de promouvoir une éducation inclusive et de qualité. La hausse régulière des investissements, combinée à des actions concrètes en matière de personnel et d'infrastructures, constitue un levier important pour atteindre les objectifs du développement durable dans le domaine éducatif. Kossiwa Zinsou-Klassou, ministre de l'Action sociale, de la Solidarité et de la Promotion de la Femme, a relevé que, malgré les actions fortes menées, " les défis restent nombreux ", à savoir : l'insuffisance de coordination des initiatives ainsi que des ressources, et les difficultés à intégrer pleinement les voix des enfants dans les processus de décision ; autant de chantiers à poursuivre.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

WEBINAIRE

LES AVANTAGES DU GEOREFERENCEMENT DES TITRES FONCIERS

Mar. 01 juillet 2025 | 10h00 | En ligne sur ZOOM

ID de réunion : 834 6644 0685
Code secret : 958248

FEDERER POUR BATIR
www.otr.fg



Yas

Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

250F
250Mo

+100F
375Mo

1 jour
***909*250#**

5G 4G+ Yas Togo N°1 QoS ARCEP 27 Septembre 2024

yas.tg #Alèz

l-vooboo

PRÊT SCOLAIRE
**LA RENTRÉE SCOLAIRE
SANS STRESS**
DISPONIBLE EN 24H



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

